

# GESTION DURABLE À L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT

Parce qu'une action en amont a toujours une conséquence en aval, le territoire du bassin versant de l'Adour amont est l'échelle de gestion cohérente du fleuve et de ses affluents.

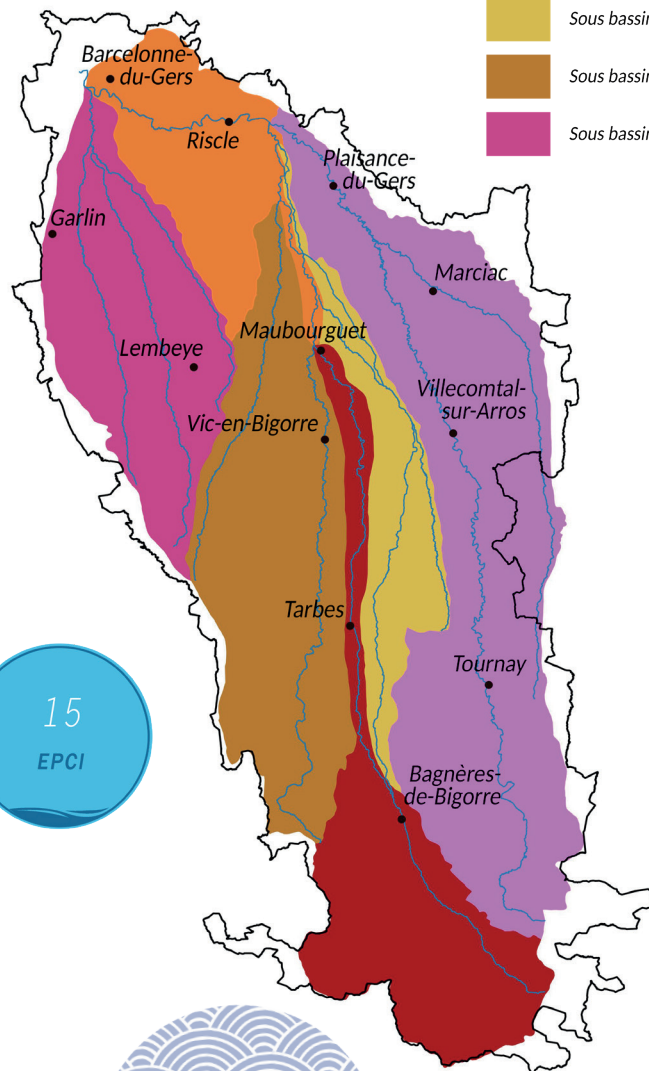
Le regroupement de tous les syndicats de rivières a été finalisé en janvier 2020. Le SMAA s'étend des sources de l'Adour jusqu'à Aire-sur-l'Adour et regroupe 389 communes.

Des commissions par sous-bassins sont créées pour conserver le lien avec chaque commune. À chaque sous-bassin est attribué un technicien de rivière.



## Légende

- Périmètre des communes du SMAA
- Sous bassin Adour amont
- Sous bassin Adour aval
- Sous bassin Arros
- Sous bassin Estéous - Alaric
- Sous bassin Échez - Louet
- Sous bassin Lées



--- un technicien à votre service ---

## MISSION DU TECHNICIEN DE RIVIÈRE

Le technicien de rivière est l'interlocuteur privilégié des collectivités et de la population dès qu'une question se pose sur la gestion d'un cours d'eau.  
Il analyse la situation et évalue la possibilité d'une intervention.  
Il est l'interface avec les services administratifs.  
Il fait le suivi technique des travaux.